

LesEchos.fr

Santé : un secteur en pleine forme

GILLES BIGOT / OFFICE MANAGING PARTNER CHEZ WINSTON & STRAWN | LE 18/06 À 09:46



Santé : un secteur en pleine forme

Le dynamisme du secteur de la santé attire les investisseurs. Dans cette compétition mondiale, la France tire son épingle du jeu.

Le secteur de la santé présente de nombreux atouts pour les investisseurs. Premier atout, une grande diversité, une large variété de domaines d'investissements que ce soit dans l'industrie pharmaceutique, la biotechnologie, les équipements et technologies médicales et les services.

Deuxième atout, son dynamisme : le secteur de la santé bénéficie de moteurs de croissance structurels stables, liés au vieillissement de la population, à l'augmentation des maladies chroniques dans les pays développés, mais aussi au développement de l'accès aux soins dans les pays émergents. Ces facteurs dopent la croissance de la demande en soins.

Un secteur en pleine mutation technologique

La Chine devrait ainsi constituer le deuxième marché mondial de la santé derrière les États-Unis, et ce dès 2016, selon Ubifranche. Autre levier de performance : l'innovation. Les entreprises de santé consacrent en moyenne 20 % de leur chiffre d'affaires aux activités de R&D. La santé constitue d'ailleurs un secteur en pleine mutation technologique avec le développement du numérique, des outils intelligents connectés, de la télémédecine.

Le développement de nouveaux champs d'investissement comme le marché de l'e-santé est actuellement estimé à 2,4 milliards d'euros et devrait progresser encore de 4 % à 7 % d'ici 2017, selon Xerfi Precepta. Enfin, pour les investisseurs, l'économie de la santé affiche une bonne visibilité à long terme. Les entreprises du secteur présentent des fondamentaux financiers assez solides et une bonne génération de **cash flow**, favorisant le retour aux actionnaires investisseurs.

Le « Made in France » plébiscité

Les investisseurs étrangers, sociétés de gestion, **fonds de pension** plébiscitent ce secteur de la santé "made in France". La part du capital des sociétés du CAC 40 détenue par des non-résidents s'élève à 57 % (contre 46,7 % pour l'ensemble des sociétés d'après le bulletin de la banque de France, n°197).

Cette arrivée des investisseurs étrangers contribue d'ailleurs à renforcer le mouvement de concentration du marché de la santé français.

Les biotechs françaises, très concurrentielles, attirent tout particulièrement les convoitises. En effet, Ubifranche estime que d'ici 2030, 80 % des produits de santé seront issus des biotechnologies (nanotechnologies, pharmacogénétiques, tests génétiques, tests diagnostiques).

De quoi donner envie de miser sur les jeunes entreprises de biotechnologies françaises : le secteur comprend 446 entreprises, dont 58 laboratoires pharmaceutiques, et 338 sociétés de biotechnologies qui jouissent d'un environnement fiscal favorable avec le crédit d'impôt recherche ou le dispositif Jeune Entreprise Innovante (Ubifranche).

Les augmentations de capital et les introductions en bourse sont en plein essor dans ce secteur : pas moins d'une quinzaine d'introductions en bourse pour l'année 2014. La progression de l'indice Next Biotech qui comprend 25 valeurs spécialisées dans la recherche et la technologie médicale est au beau fixe. Le soutien du fonds Innobio géré par BpiFrance et l'intérêt grandissant des investisseurs américains contribuent à l'attractivité de ces **start-ups**.

Autre source d'attractivité, l'immobilier du secteur santé, dopé par les investissements des foncières américaines spécialisées dans le secteur de la santé, il a enregistré pour 2014 un volume de transactions de 750 millions d'euros. La baisse de l'euro devrait encore aiguïser leurs appétits. Et profiter aux divers opérateurs français dans l'exportation de leur formidable savoir-faire.

Gilles Bigot / Office managing partner chez Winston & Strawn

Lire aussi :

> **Mieux prendre en charge les personnes âgées** ●